



Convocation pour délit sur les personnes

Par **Diouf**, le **12/03/2021** à **21:47**

J'habite à côté d'une société qui me cause des nuisances nocturnes H24 et 7/7 et il a interdit aux vigiles de me répondre la nuit pour ne pas prendre la main courante...je passais des nuits blanches et j'ai une pathologie lourde et suis adulte handicapée. Vu que j'ai appelé toute la nuit, le matin je me suis rendue au site et j'ai sonné, au vigile qui m'a répondu je lui ai dit que je vais venir me suicider devant la société et qu'ils seront responsables. Mon époux est allé porter plainte qu'on lui a refusée...le directeur connaît mes origines étrangères et quand je l'ai contacté avec un numéro qu'il connaît pas, il a répondu et je lui ai dit que je ne plaisantais pas et a rétorqué que je devais rentrer chez moi? parole raciste et le voilà qui porte plainte et c'est moi qui ai convoquée en audition libre pour menace de délit contre les personnes avec ordre de remplir une condition délit punie d'une peine d'emprisonnement. Je ne comprends plus rien et je suis paumée

Cet homme est machiavélique et cherche à ce qu'on quitte notre maison qui a vu naître nos enfant et mon époux âgé de 74 ans. Que faire ?? C'est injuste